

Formation Initiale sous Statut d'Apprenti en Génie Civil (FISA GC)

Modalités et critères de recrutement des candidats à la formation

1. Processus général de recrutement

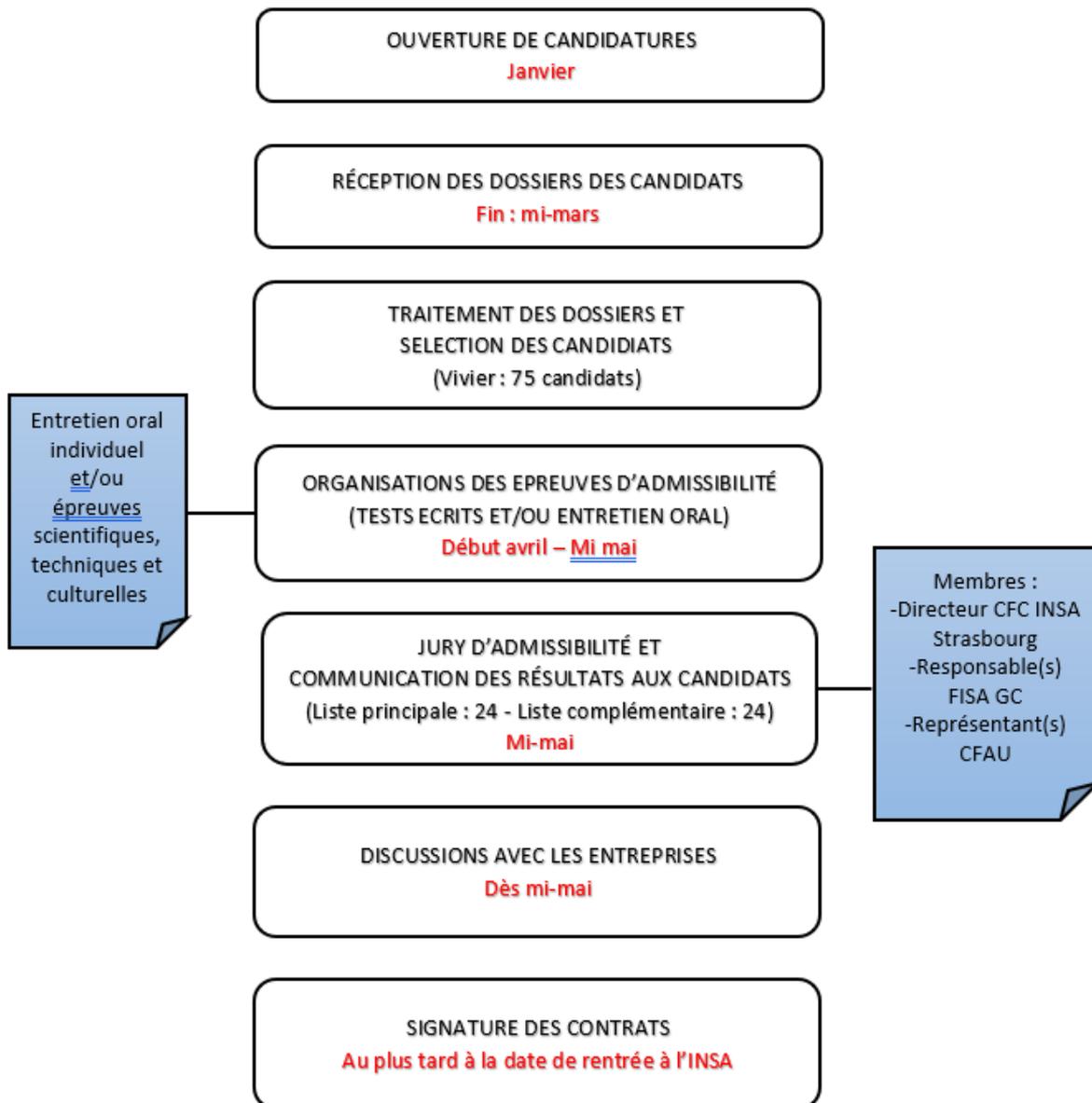


Figure 1 : Processus d'admission accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieurs – « Demande d'habilitation à la délivrance du titre d'ingénieur de l'INSA Strasbourg », Chapitre D : Conditions d'admissions, mai 2021

Les dates des différentes phases sont données à titre indicatif : elles seront respectées dans les grandes lignes mais bien évidemment adaptées chaque année en fonction du calendrier universitaire.

2. Constitution du dossier de candidature

Chaque candidat à la formation FISA GC devra déposer, entre début janvier et la mi-mars (au plus tard), un dossier de candidature comprenant à minima les éléments suivants :

- La fiche de renseignements INSA (administrative) dûment complétée,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Le relevé de notes du baccalauréat,
- Les relevés de notes de tous les semestres de formation post-baccalauréat (avec classement),
- Son CV
- Sa lettre de motivation.

Chaque candidat est libre de transmettre en complément toute information pertinente qu'il juge utile de communiquer au comité de sélection des dossiers : un score de test de langue (TOIEC, WIDAF, etc.), expériences professionnelles dans le domaine du génie civil, pratiques sportives et/ou artistiques, projet professionnel atypique, etc.

Le dossier de candidature, contenant tous les éléments cités plus haut au format PDF est à envoyer à l'adresse suivante : candidature.fisagc@insa-strasbourg.fr

3. Critères de sélection des dossiers des candidats

Le comité de sélection des dossiers arbitrerá selon les critères suivants :

- Niveau scientifique et technique,
- Niveau en langues vivantes (en anglais notamment),
- Niveau général dans les enseignements transversaux,
- Cohérence de la lettre de motivation avec le projet professionnel,
- Étude de tous documents annexes.

A l'issue de cette première phase de sélection, 75 candidats maximum seront convoqués aux épreuves écrites et/ou aux entretiens individuels.

4. Épreuves écrites et entretiens individuels

Les épreuves écrites seront au nombre de trois :

- Une épreuve en mathématiques et sciences physiques (3 heures),
- Une épreuve en sciences et techniques de l'ingénieur (2 heures),
- Une épreuve de culture générale (1 heure).

Les entretiens individuels se dérouleront en présence de deux évaluateurs dont la fonction peut être : enseignant en génie civil de l'INSA Strasbourg, ingénieur en génie civil expérimenté, représentant du CFC de l'INSA Strasbourg ou représentant d'une fédération professionnelle. Dans tous les cas de figure, un des évaluateurs est forcément un enseignant en génie civil de l'INSA Strasbourg.

Cet entretien, d'une durée de 30 minutes, permettra d'évaluer pour chaque candidat :

- Sa motivation et sa détermination,
- Son esprit d'analyse et de synthèse,
- Ses qualités d'organisation,
- Sa capacité à prendre des décisions,
- Sa souplesse d'esprit,
- Sa curiosité et son ouverture au monde,
- Ses capacités d'écoute et d'empathie,
- Son aisance à communiquer.

En particulier, il sera demandé aux candidats de présenter leurs projets professionnels et d'argumenter leurs volontés d'être formés par la voie de l'alternance.

5. Recueil des offres d'alternance des entreprises

Parallèlement au recrutement de ses futurs apprenants en FISA GC, l'INSA Strasbourg recueillera les offres d'emploi des entreprises du secteur d'activités. Ces offres d'emploi, centralisées par l'INSA Strasbourg, correspondront aux types d'emplois accessibles tels que définis au cadre 6 de la fiche formation déposée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). A savoir :

- Ingénieur Calcul d'ouvrages,
- Ingénieur Études de Prix,
- Ingénieur Méthodes,
- Ingénieur Écoconception,
- Ingénieur Travaux,
- Ingénieur OPC,
- Ingénieur BIM Manager,
- Ingénieur Contrôle Technique.

C'est un ensemble de rencontres et d'échanges avec l'entreprise qui finalisera le processus de recrutement en fonction de ses attentes, du candidat et de son projet professionnel.

6. Signature du contrat d'apprentissage

Le CFAU aura en charge le traitement des dossiers administratifs de chaque candidat. Les inscriptions seront closes lorsque 24 contrats d'apprentissage maximum seront enregistrés par le CFAU et signés par l'apprenant, l'entreprise d'accueil, le CFAU et l'INSA Strasbourg.

Il est important de noter que chaque contrat d'apprentissage doit être signé au plus tard le jour de la rentrée à l'INSA Strasbourg, mi-septembre.